ESI CAEN
ESI NANTERRE
ESI ORLEANS
ESI ROUEN J. MOULIN
ESI ROUEN W. MOUETTES
ESI VERSAILLES CHANTIERS
ESI VERSAILLES ST CLOUD

## **Déclaration liminaire**

## Commission Administrative Paritaire Locale n°1 du 7 novembre 2017

Monsieur le président,

en cette instance peut-on encore parler d'emplois ? Puisque le Directeur Général, totalement décomplexé, annonce sur Ulysse, qu'à la prétendue accalmie, s'ensuivra un déluge de destructions d'emplois à la DGFiP

Peut-on encore parler dialogue social ? Puisqu'en imposant le règlement intérieur, vous avez diminué les droits des élus et refusez de rembourser les frais des suppléants. A ce propos, vous nous devez une confirmation du bureau RH sur le droit des suppléants à bénéficier du temps de préparation, qu'ils participent ou non aux instances ?

Peut-on encore parler de droit à la mutation ? Puisque le Directeur Général, une nouvelle fois, dans sa grande miséricorde, revient sur les règles de gestion fixées lors de la fusion, et ce pour mieux pallier les manques d'effectifs qu'il a lui même ordonné. Avec un remarquable et remarqué « *La méthode change* : l'administration présente, en une fois, des propositions structurantes, dont la mise en œuvre s'étale dans le temps, pour donner à chacun la visibilité qu'il est légitime d'attendre ». Et c'est tout vu M. le Directeur : le non-respect des engagements précédant devient la norme !

Peut-on encore parler de droit à la promotion ? puisque le nombre d'inscrits sur la liste d'aptitude de B en A diminue encore une fois cette année, à la Disi Paris-Normandie, et passe à 18 (contre 23 l'an dernier). Preuve que les agents n'y croient plus vraiment.

Et là encore le coup fatal viendra d'en haut : cette année pour l'ensemble des 9 DISI, il n'y a plus que 4 potentialités de promotion ; contre 7 l'an dernier. Autant dire que c'est moitié moins de promotion pour l'ensemble des DISI. C'est incompréhensible ! Et injustifiable !

Et comble du ridicule, la Direction Générale n'a même pas le courage de préciser quelles vont être les DISI élues et celles exclues. C'est pathétique ! Alors même que cela ne lui a pas posé de problème pour les listes de C en B.

Le pire c'est que personne, à la Direction Générale n'établit un lien de causalité entre les méthodes exécrables employées, les destructions des droits des agents, et le pourcentage de grévistes à la DGFiP, pour la journée du 10 octobre 2017, qui s'élève à **32,50 %.**